

**MOTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE PLENIERE
DU CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN
EN SEANCE DU 16 DECEMBRE 2008**

L'Assemblée plénière du Conseil Général du Bas-Rhin, réunie en séance les 15 et 16 décembre 2008, a pris acte de l'annonce faite par le Président de la République dans le cadre du Plan de relance de confirmer la seconde phase du TGV Est comme infrastructure prioritaire et à cet effet d'y attribuer un financement supplémentaire de 35 M€.

Dans le prolongement de cette décision, le Conseil Général note cependant que le plan de financement définitif, préalable indispensable au lancement des travaux, reste à finaliser. Il demande que ce plan soit avalisé dès le premier semestre 2009 pour permettre un lancement des chantiers en 2010 et une mise en service de la ligne dès 2014.

Le Conseil Général demande au Gouvernement et à M. le Président de la République de mettre tout en œuvre pour trouver rapidement les financements nécessaires :

- en fixant une participation de l'Etat à un niveau substantiel, de l'ordre de 50 % du coût du projet ;
- en mutualisant le financement des collectivités sur l'ensemble du projet à l'instar de la première phase, afin d'instaurer une juste contribution de l'ensemble des territoires qui bénéficient des retombées économiques de la ligne, voire en élargissant à d'autres collectivités;
- en mobilisant une partie des bénéfices perçus par Réseau Ferré de France sur l'exploitation de la ligne, qui se révèle excédentaire. Ce serait là un juste retour pour les collectivités alsaciennes qui ont largement contribué au financement de la première phase de la ligne alors même que le train ne roule pas à grande vitesse sur leur territoire.
- en négociant enfin des financements européens supplémentaires, justifiés par la place de Strasbourg, capitale européenne, et par le fait que la réalisation de cette deuxième phase permettra de disposer à l'horizon 2015 de la Magistrale Paris-Bratislava, qui est l'un des cinq projets prioritaires de l'Union Européenne.

Le Conseil Général rappelle enfin que l'ancrage de Strasbourg au cœur du réseau ferré européen à grande vitesse ne sera complet que s'il se fait sur un axe à la fois Est-Ouest et Nord-Sud. Il souligne à cet effet la nécessité de voir la ligne TGV Rhin-Rhône finalisée dans les délais annoncés.

L'engagement pris par le Président de la République en 2007, lors du Conseil des Ministres décentralisé à Strasbourg conforte la conviction du Conseil Général du Bas-Rhin que l'Etat tiendra ses engagements de finaliser dans les délais prévus une ligne déclarée d'utilité publique en 1996 et attendue depuis déjà trop longtemps par l'Alsace.